

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2022

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
03.09 – 23.09.2022

Rendement
45 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
En barriques (40 % neuves) sur lies fines et en cuves, pendant 16 mois. Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, le 18 juin 2024

Assemblage
80 % Merlot
20 % Cabernet Franc

Degré
14 %



Vignobles Comtes von Neipperg